

L'action de secours en faveur des victimes de la famine et des inondations en Chine

Autor(en): **Loeffler, M.H.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **33 (1925)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS ROTE KREUZ

✚ LA CROIX-ROUGE ✚

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes
Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse

Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.		Pag.
L'action de secours en faveur des victimes de la famine et des inondations en Chine	97	Au sujet de l'insigne des sourds, sourds-muets et aveugles	109
Regeln für die Ernährung und Pflege des Säuglings	102	Nos grands guérisseurs	109
Frühjahrskuren	105	Zur Aufklärung	110
Neue Erfolge in der Kropfbekämpfung mit Vollsatz	107	Hygiene der Kleidung und der Haut	112
Croix-Rouge vaudoise	108	Himmelsstrahlung und Heilkunde	116
		Das Nagelgeschwür	118
		Brand in Süs, I. Gabenliste	119
		Adressänderung — Secrétariat général	120

L'action de secours en faveur des victimes de la famine et des inondations en Chine

par M. H. C. Loeffler,

membre de la Section des secours du secrétariat de la Ligue des Croix-Rouges.

(Extrait de *Vers la Santé* n° 2, 1925.)

A la suite des inondations qui se sont produites pendant les mois de juillet et août 1924, dix millions de Chinois sont menacés de famine.

Cinq provinces ont été particulièrement atteintes et, parmi celles-ci, deux ont été entièrement ravagées. Quatre autres provinces ont subi des dommages plus ou moins considérables (voir à la page suivante la carte des régions inondées). Il n'a pas encore été possible d'obtenir des chiffres précis concernant les pertes de vie humaines et les dégâts matériels. On sait, cependant, que les noyés se comptent par plusieurs centaines de milliers et que l'inondation, en submergeant pendant plusieurs semaines de vastes territoires cul-

tivés, a anéanti tout espoir de récolte. On sait, en outre, de source certaine, que, dans la province du Pé-Tchi-Li, sur 25 000 kilomètres carrés qui ont été inondés, 15 000 kilomètres carrés sont encore actuellement sous l'eau. Des centaines de villages ont été endommagés ou détruits. Les provinces affectées sont au nombre de 66; pour la moitié de ces provinces, 1 163 000 Chinois sont dans la misère; les 43 autres provinces représentent, au total, 1 500 000 personnes également dénuées de toutes ressources.

Quelques-uns des *hsiens* (districts provinciaux) les plus particulièrement atteints, sont situés aux environs de Pékin. Dans les seuls districts de Ku-An et de Pa, 160 000 personnes en sont réduites à manger du foin; 40 000 autres ont encore des vivres pour trois mois seulement.

Dans l'espace d'une nuit, 3000 personnes furent noyées et la valeur des propriétés détruites représente 1 million de dollars.

La guerre civile qui a éclaté à la fois au nord et au sud de la Chine, aggrave encore la situation. Durant plusieurs semaines, les combats acharnés livrés autour de Shanghai, interrompirent complètement le commerce. On ne pouvait ni pénétrer dans le port, ni en sortir, et, en un mois, le coût de la vie augmenta de 40 %. Le plus vaste territoire inondé se trouve au sud de Pékin.

* * *

Les ressources sur lesquelles on espère pouvoir compter en faveur de l'action de secours, sont les suivantes :

Surtaxe spéciale de la douane maritime chinoise	Dollars 8 000 000
Collecte nationale en faveur des inondés	2 000 000
Surtaxe spéciale des transports et services postaux	2 000 000
Contributions des missionnaires	1 000 000
Autres contributions chinoises	2 000 000
Total	15 000 000

La vaste expérience de la Commission internationale de secours aux affamés chinois (C. I. S. A. C.), permet d'évaluer à deux dollars par tête d'habitant, ou à un total de 20 millions de dollars argent, la somme nécessaire pour remédier à la situation. Des mesures furent prises en vue de l'organisation immédiate d'une collecte nationale en faveur des victimes de l'inondation; grâce à cette collecte on put disposer d'une somme appréciable vers le milieu de novembre, c'est-à-dire au moment où l'assistance aux affamés devenait urgente. La Croix-Rouge chinoise coopère à cette campagne, et il a été décidé qu'en cas de nouvelles catastrophes, cette société assumerait la responsabilité des secours immédiats. La Croix-Rouge chinoise bénéficiera, dans ce but, du cinquième du total des sommes recueillies au cours de la collecte nationale en faveur des inondés.

Une initiative intéressante pour obtenir des fonds a été l'émission d'un timbre de famine. Une section spéciale a été créée à cette effet. Deux millions et demi de timbres furent préparés, dont une partie fut envoyée à New-York pour y tenter l'expérience. Une province chinoise a entrepris d'écouler aussi un demi-million de ces timbres et une intense propagande a été faite dans ce but pendant les fêtes chinoises de fin d'année.

* * *

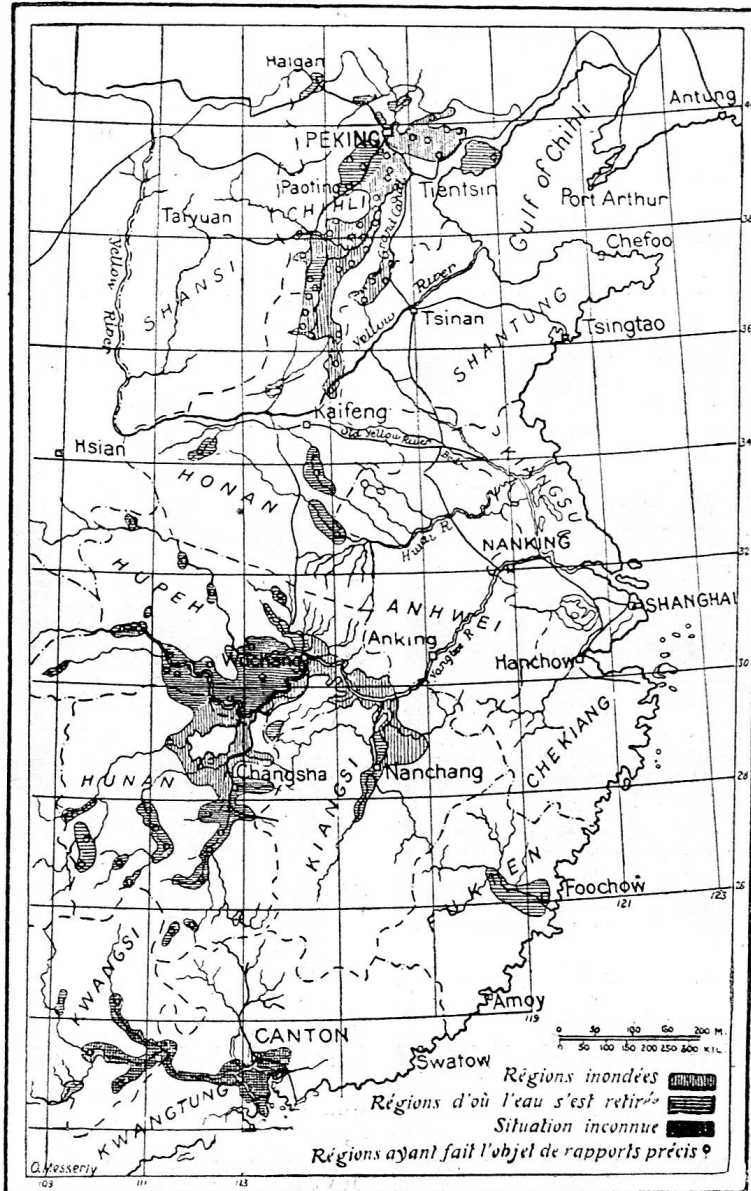
La C. I. S. A. C. a inauguré, au mois d'octobre, un plan de secours pour la province du Pé-Tchi-Li. La réalisation complète de ce plan dépendra des ressources qu'obtiendra cette organisation. Une enquête détaillée a démontré que le district le plus menacé, au sud-ouest de Tien-Tsin, présentait aussi une situation extrêmement favorable pour empêcher définitivement le retour des inondations dans la province du Pé-Tchi-Li.

Le projet, soigneusement étudié pendant plusieurs années par le personnel technique de la Commission, prévoit la construction d'un canal de 65 kilomètres de long et qui, partant d'un point situé au sud de Tien-Tsin, et se prolongeant jusqu'à la mer, offrirait un débouché à l'eau qui, à l'époque des inondations, déborde sur les rives du Haï Ho. Par ce moyen, on drainerait en outre un immense territoire qui est aujourd'hui régulièrement inondé quand les pluies sont abondantes. Le terrain nécessaire pour effectuer ces travaux devrait être cédé par les autorités des régions intéressées. Pour ne pas entraver la navigation sur le Haï Ho, il serait fait usage du canal seulement pendant les inondations et, de cette façon-là, le pays pourrait continuer à être cultivé. Sauf dans les années où les eaux sont hautes, le canal serait vidé à temps pour qu'on puisse planter le blé d'hiver, les récoltes

du printemps étant toujours terminées avant les pluies d'été.

Des mesures préliminaires ont déjà été prises pour que les travaux puissent être

les corbeilles d'osier destinées au transport de la terre et les nattes pour protéger les ouvriers. Les roseaux employés pour ces objets croissent heureusement



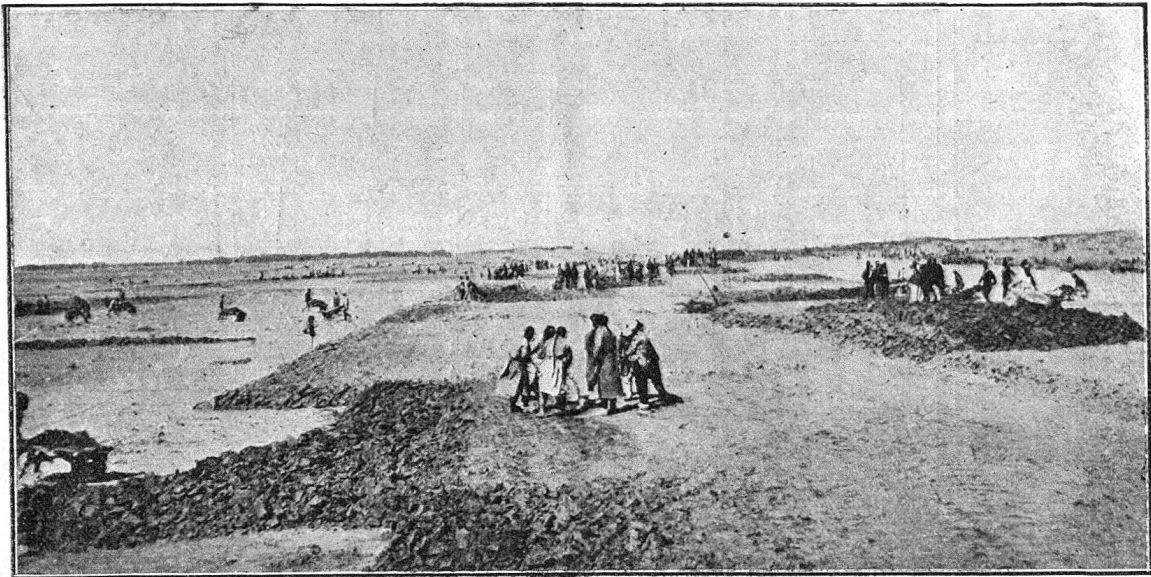
commencés aussitôt que des capitaux plus considérables auront été obtenus. Une somme de 50 000 dollars a été mise à la disposition du Comité de Pé-Tchi-Li afin que celui-ci engage immédiatement des hommes et des femmes pour confectionner

en abondance dans ces contrées. Même si le projet de la construction d'un canal ne devait pas aboutir, les frais de l'œuvre de secours aux affamés seront couverts par la vente à Tien-Tsin des corbeilles et des nattes.

Conformément au principe de la C. I. S. A. C., les victimes de l'inondation reçoivent des aliments en échange de leur travail.

Grâce à ce système, les frais de la construction projetée ne dépasseront pas six millions de dollars. On estime que les travaux pourront être achevés en quatre mois; 200 000 hommes y seront employés. Chacun d'eux ayant, en moyenne, quatre personnes à nourrir, un million de Chinois

chargées de distribuer les secours. Il ne faut pas oublier à ce sujet l'incident qui se produisit dans un camp de secours organisé pendant la famine de 1920-21. Lorsqu'on annonça à la population qu'elle aurait à travailler en échange de sa nourriture, une grande partie des personnes qui prétendaient être dénuées de toutes ressources, disparurent rapidement. En cinq jours, dans un camp de 1500 affamés, il n'en resta plus que 400.



Construction d'une digue.

bénéficieront de l'œuvre de secours. Les ouvriers seront recrutés dans les *hsiens* les plus dévastés; ils seront ravitaillés à domicile. Les fonds obtenus seront considérés comme un prêt, c'est-à-dire qu'à mesure qu'ils seront remboursés, ils serviront à des entreprises analogues dans les régions de la Chine où elles sont le plus nécessaires.

Cette méthode permet de sauvegarder la dignité et l'indépendance des assistés. La difficulté de discerner ceux qui ont véritablement besoin d'être aidés constitue toujours un problème pour les personnes

C'est à la Croix-Rouge américaine que revient le mérite d'avoir inauguré l'assistance par le travail en Chine, pendant l'hiver 1920-21. Au cours des années suivantes, plusieurs autres associations adoptèrent à leur tour cette méthode qui a permis de surmonter quelques-unes des sérieuses difficultés provoquées par la nécessité de distribuer des secours à de véritables nécessiteux. L'intervention de la Croix-Rouge américaine avait été provoquée par une sécheresse prolongée qui amena une famine sans précédent dans cinq provinces du nord de la Chine. Le

nombre des victimes atteignait 45 millions, dont 15 millions devaient être immédiatement secourus. La Croix-Rouge américaine distribua environ 15 000 tonnes de blé aux 160 000 Chinois qu'elle avait employés pour ces travaux. Au total, un million de personnes furent ravitaillées par ce moyen.

* * *



Pendant la famine de 1920. — Distribution de farine.

Si l'on remonte dans le passé on constate que la famine se produit en Chine en cycles assez réguliers.

Dans les temps anciens, les Chinois prenaient certaines mesures en prévision de la catastrophe. Ils élevaient des digues pour se protéger de l'inondation et des canaux d'irrigation en vue de la sécheresse. Ils construisaient, en outre, des greniers que l'on remplissait dans les années d'abondance pour pouvoir ravitailler la population en cas de famine. L'affaiblissement graduel de l'empire entraîna, malheureusement, le pillage des greniers par

les armées provinciales en guerre avec les autorités centrales.

Sous l'ancien régime mandchou, la protection des ouvrages d'art était confiée à des princes du sang ou à de très hauts dignitaires. Ce système n'excluait pas toute négligence, mais le coupable courait de grands risques. En effet, une digue venait-elle à se rompre, le dignitaire responsable avait aussitôt la tête tranchée,

sans autre forme de procès. Aussi les digues de la rivière Yung Ting, dans la province du Pé-Tchi-Li, se trouvent-elles sur une grande longueur, en aussi parfait état qu'à l'époque de leur construction, il y a une cinquantaine d'années. Par contre, les digues, beaucoup plus récemment construites, sur la rive gauche du Yung Ting, cédèrent en trois endroits l'année dernière et de vastes territoires furent submergés.

* * *

La C. I. S. A. C. a publié récemment une courte et fort utile brochure dans

laquelle elle expose sa technique. Le « Manuel à l'usage des organisations de secours » était en voie de préparation lorsque survinrent les inondations de juillet. La Commission en fit immédiatement paraître les chapitres les plus importants et nous ne doutons pas que cette publication ne soit un guide précieux pendant la crise actuelle.

Le personnel de l'organisation de secours visite le plus grand nombre possible d'affamés, afin de se rendre exactement compte de la situation. Les autorités de chaque village établiront la liste des personnes ayant besoin d'assistance et l'on prendra des informations de maison en maison. La Commission a soigneusement étudié les méthodes d'enquête et les expose dans son manuel. Nous relevons quelques indications caractéristiques pour les enquêtes individuelles :

Y a-t-il des traces de farine sur le blutoir ?

Le nombre des couvertures enroulées correspond-il au nombre de bouches déclaré par la famille ?

Regardez dans l'écuelle du chien pour voir de quoi il est nourri.

L'odeur de la maison révèle-t-elle qu'elle est habitée ?

Des constructions annexes ont-elles été détruites ; leur charpente brûlée ou vendue ?

Avez-vous remarqué des portes fermées à clef ?

Une fois les enquêtes terminées, le problème de la distribution reste entier. Ce problème est grandement simplifié lorsqu'on peut appliquer le principe de l'assistance par le travail. Dans ce cas, en effet, la quantité de vivres dépend de la somme de travail fournie par les membres valides de la famille. Les dons du Gouvernement, d'autre part, doivent toujours être également répartis entre les

nécessiteux. Il est préférable de distribuer les rations par fractions successives. Le manuel présente et commente diverses formes de tickets imprimés pour la distribution individuelle ou par famille. Ces derniers doivent recevoir l'empreinte digitale des bénéficiaires.

Regeln für die Ernährung und Pflege des Säuglings

von Professor E. Wieland in Basel.*)

I. Ernährung des Kindes.

A. Ernährung an der Brust.

Die Mutter reiche die Brust so lange sie kann. Zum allermindesten in den ersten 3—4 Lebensmonaten sollte jedes Kind die Brust bekommen, wenn es richtig gedeihen soll. Muttermilch ist und bleibt die beste Nahrung für das Kind. Darum gebe man den Versuch, es an die Brust zu gewöhnen, nicht zu rasch auf. Man lege das Kind erstmals 12 bis 20 Stunden nach der Geburt an und versuche immer wieder, es in Abständen von 3—4 Stunden trinken zu lassen, ohne ihm in der Zwischenzeit irgend etwas anderes zu reichen. Auch wenn anfangs keine Milch da zu sein scheint, kommt die Milchabsonderung dadurch allmählich in Gang.

Die stillende Mutter bleibe bei ihrer gewohnten Kost. Sie nähre sich möglichst kräftig — (reichlich Milch). Geistige Getränke (Bier, Wein) sind unzweckmäßig. Sie befördern die Milchsekretion ebenso wenig wie die vielfach angepriesenen, künstlichen, sogenannten milchtreibenden Mittel.

Es empfiehlt sich, in den ersten Tagen dem Kinde jedesmal beide Brüste zu reichen, aber es nie länger saugen zu lassen, als 10 Minuten, höchstens eine Viertelftunde. Sonst

*) Veröffentlichungen des Gesundheitsamtes Basel-Stadt.